

Panorama français des gaz à effet de serre

ÉMISSIONS DE GES EN FRANCE EN 2022 (ESTIMATION PROVISOIRE)

En Mt CO₂ éq

Source	Années	CO ₂	CH ₄	N ₂ O	Gaz fluorés	Total
Industrie de l'énergie	1990	70,4	7,5	0,4	0,5	78,9
	2022	43,2	0,9	0,2	0,2	44,6
Industrie manufacturière et construction	1990	107,0	0,4	21,5	10,5	139,4
	2022	69,2	0,3	0,8	2,7	73,0
Transports	1990	121,7	1,1	0,9	0,0	123,7
	2022	127,2	0,2	1,2	1,9	130,5
Usage des bâtiments et activités résidentiels/tertiaires	1990	85,6	6,8	0,8	0,1	93,3
	2022	54,8	4,0	0,6	4,6	64,0
Agriculture/sylviculture	1990	11,7	49,7	26,9	0,0	88,3
	2022	11,4	42,6	22,5	0,1	76,5
Traitement centralisé des déchets	1990	1,9	13,3	0,5	0,0	15,8
	2022	1,5	13,2	0,5	0,0	15,2
Total hors UTCATF	1990	398,3	78,8	51,1	11,1	539,3
	2022	307,3	61,2	25,8	9,5	403,8
UTCATF	1990	- 20,5	1,1	2,3	0,0	- 17,1
	2022	- 19,1	1,1	1,1	0,0	- 16,9
Transports - hors total	1990	16,8	0,0	0,1	0,0	16,9
	2022	15,2	0,0	0,1	0,0	15,3
Émissions naturelles - hors total	1990	0,0	3,2	0,0	0,0	3,3
	2022	0,0	3,8	0,0	0,0	3,9
Total	1990	377,8	79,9	53,4	11,1	522,2
	2022	288,1	62,3	26,9	9,5	386,9

Note : les données utilisées dans cette partie sont présentées au format Secten, qui propose une ventilation sectorielle fine et permet un suivi des objectifs nationaux, et notamment de la stratégie nationale bas-carbone (SNBC). Il permet également d'avoir des données estimées plus récentes que dans les formats de rapportage officiel comme celui de la CCNUCC. Pour plus de détails sur les formats d'inventaire, voir annexes. Les données 2022 provenant du Citepa sont donc une estimation préliminaire. Pour certains secteurs comme l'agriculture, les déchets ou l'UTCATF, la valeur de l'année précédente est utilisée.

Transports - hors total : émissions maritimes, fluviales et aériennes internationales.

Émissions naturelles - hors total : émissions naturelles d'origine non anthropique (volcanisme, foudre, etc.), estimation non exhaustive.

Champ : sauf mention contraire, dans cette partie, les émissions en « France » correspondent au périmètre du Protocole de Kyoto : métropole et outre-mer inclus dans l'UE (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte et Saint-Martin).

Source : Format Secten – Citepa, 2023

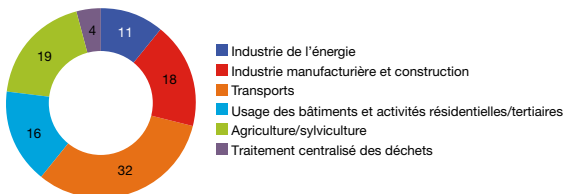
En 2022, les émissions de GES sur le territoire français, hors UTCATF, représentent 403,8 Mt CO₂ éq, dont 76,1 % sont du CO₂ et 15,2 % du méthane (CH₄). Elles sont en baisse de 2,7 % par rapport à 2021 et ont diminué de 25,1 % par rapport à 1990.

Les transports sont le premier secteur émetteur en 2022, avec 130,5 Mt CO₂ éq (32,3 % des émissions hors UTCATF), suivis par l'agriculture (19 %), l'industrie manufacturière et la construction (18,1 %), l'industrie de l'énergie (11 %) et le traitement centralisé des déchets (3,8 %).

La France se distingue de l'UE par sa faible part d'émissions provenant de l'industrie de l'énergie en raison du poids important du nucléaire dans la production d'électricité.

RÉPARTITION SECTORIELLE DES ÉMISSIONS DE GES EN FRANCE EN 2022 (ESTIMATION PROVISOIRE)

En %

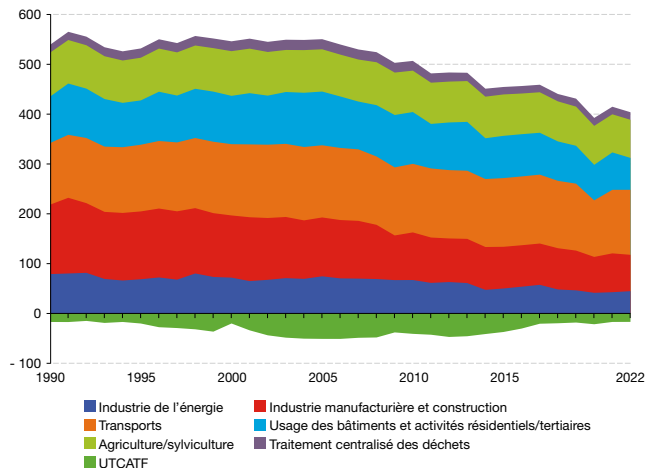


Note : les données 2022 sont une estimation préliminaire.

Source : Format Secten – Citepa, 2023

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GES EN FRANCE PAR SECTEUR ENTRE 1990 ET 2022

En Mt CO₂ éq



Note : les données 2022 sont une estimation préliminaire.

Source : Format Secten – Citepa, 2023

En 2022, les émissions totales, hors UTCATF, ont diminué de 2,7 %. La baisse est particulièrement importante dans le résidentiel et le tertiaire (- 14,7 %) et concerne également l'industrie manufacturière et la construction (- 6,4 %). Les émissions des transports augmentent, quant à elles, de 2,3 % et celles de l'industrie de l'énergie de 4,9 %.

Sur le plus long terme, la baisse des émissions est la plus marquée dans l'industrie manufacturière et la construction (- 47,7 % par rapport à 1990), dans l'industrie de l'énergie (- 43,5 %) et le résidentiel et le tertiaire (- 31,3 %). À l'inverse, les émissions liées à l'utilisation des transports augmentent de 5,5 % sur la même période.